

Nouveau propriétaire ou changement d'adresse

Si l'adresse de votre domicile ou résidence est différente de celle qui est inscrite sur votre compte de taxes, veuillez nous en aviser par téléphone au 418-863-7706 ou par courriel à l'adresse suivante :

info@saint-athanase.com

VOTRE RESPONSABILITÉ

Il est de la responsabilité de chaque propriétaire de s'assurer que les taxes municipales de son immeuble soient payées à la date d'échéance. Toute facture échue porte intérêt au taux annuel de **17 %**.

CHEMINEMENT DU COMPTE DE TAXES

Le compte de taxes est *expédié au(x) propriétaire(s) inscrit(s) au rôle d'évaluation foncière de la Municipalité au moment de l'envoi*. Il est donc possible que vous receviez la facturation de la Municipalité d'un immeuble que vous avez vendu. Dans ces circonstances, nous vous demandons de l'acheminer au nouveau propriétaire de l'immeuble avec lequel vous avez fait la transaction. Ce geste permettra au nouvel acquéreur de faire tous les paiements requis avant la date d'échéance.

ARRÉRAGES ET SOLDES CRÉDITEURS

Vous constaterez que les arrérages et les soldes créditeurs apparaissent sur le compte de taxes courant. Les montants sont inclus sur le coupon du premier versement.

REÇU DE PAIEMENT DE TAXES

Aucun reçu de paiement de taxes ne vous sera remis à moins que votre paiement soit effectué en argent ou si vous en faites la demande au moment de votre paiement.

Municipalité de Saint-Athanase

Votre compte de taxes 2023

DATES D'ÉCHÉANCE

NOUVEAUTÉ

La municipalité de Saint-Athanase vous offre la possibilité d'acquitter votre compte de taxes en quatre (4) versements égaux, lorsque celui-ci est de 300 \$ et plus.

Pour l'année 2023, les échéances de paiement sont établies comme suit :

- 4 avril 2023 (mardi)
- 6 juin 2023 (mardi)
- 8 août 2023 (mardi)
- 10 octobre 2023 (mardi)

Si vous effectuez un versement après les dates d'échéance, veuillez communiquer avec la Municipalité au 418-863-7706, ou par courriel à info@saint-athanase.com, pour confirmer le montant à payer incluant les intérêts dus en date du paiement.



POUR TOUTE INFORMATION:

TÉLÉPHONE : 418-863-7706

TÉLÉCOPIEUR : 418-863-7707

info@saint-athanase.com

www.saint-athanase.com

Les points saillants du budget 2023

	2023 \$	2022 \$	% (-)
Budget de fonctionnement	1 101 000	1 122 000	(1,9%)
Assiette fiscale	26 146 000	25 801 600	1,3%
Valeur moyenne d'évaluation	65 693	65 320	.06%
Dépenses & Revenus	1 101 000	1 122 000	(1,9%)
Taux taxe foncière	.8784	.8528	3%
Dépenses imposées	555 998	403 595	38%
Service incendie	38 634	32 550	19%
Frais de voirie locale	195 600	292 175	(33%)
Contrat d'entretien des chemins d'hiver	221 902	100 833	120%

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

- Budget de fonctionnement équilibré pour l'année 2023 de **1 101 000 \$**, avant les immobilisations, soit une baisse de **1,9%** par rapport à l'année 2022. Cette baisse est attribuable, entre autres, au versement prévu, en 2023, de la subvention gouvernementale liée au programme de la TECQ 2019-2023 attribuée à la construction du nouveau Centre communautaire qui n'est pas comptabilisée.

CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA MUNICIPALITÉ

- Selon les dernières données disponibles, le chiffre d'affaires de la Municipalité pour l'année 2021, soit le montant total de ses revenus réels, a connu une hausse de 1,3 % par rapport à 2020.

	2021	2020	2019
Chiffre d'affaires	885 460\$	873 927\$	794 479\$
Surplus (Déficit)	(207\$)	66 948\$	107 156\$

- Pour l'année 2022, la Municipalité a connu un léger déficit de 207 \$ qui s'explique par une erreur de communication entre la personne responsable de l'audit, l'année précédente, et la direction générale de la municipalité relativement à une résolution concernant l'emprunt temporaire effectué en attente du versement de la subvention de la TECQ 2019-2023 qui n'a pas été adoptée.

LISTE DES CONTRATS

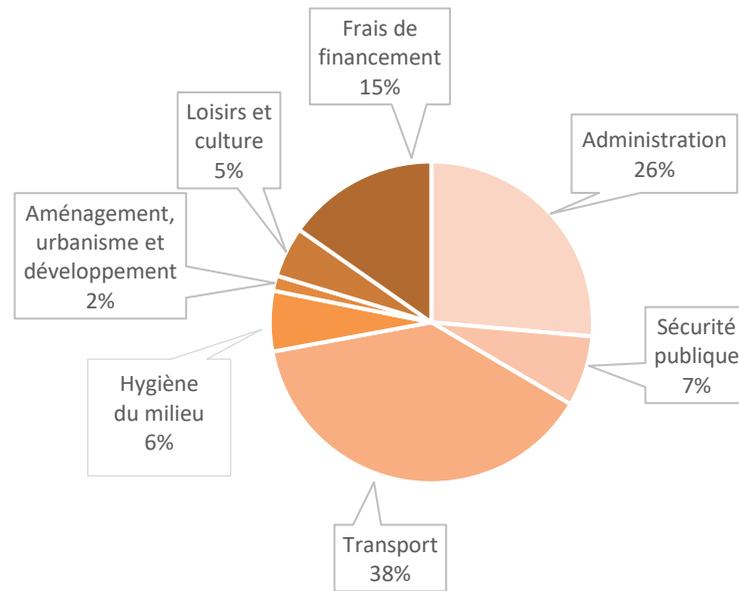
- La liste des contrats d'un montant supérieur à 2 000\$ qui ont été octroyés par la Municipalité en 2022 est disponible sur le site Internet de la Municipalité au www.saint-athanase.com sous l'onglet « Vie municipale / Politique de gestion contractuelle » ou au bureau municipal.

Revenus	2023 \$	2022 \$	% (-)
Taxes	385 985	313 641	23%
Paiement tenant lieu de taxes	8 500	4 300	98%
Autres revenus de sources locales	164 250	156 389	5%
Transferts	290 047	540 497	(54%)
Péréquation	109 518	107 073	(2%)
Surplus accumulé non affecté	142 700	0	-
Total des revenus	1 101 000	1 122 000	(2%)

Dépenses	2023 \$	2022 \$	% (-)
Administration générale	285 850	271 816	(5%)
Sécurité publique	79 299	74 709	6%
Transport	423 005	390 600	8%
Hygiène du milieu	65 759	63 911	3%
Aménagement, urbanisme et développement	17 099	54 969	(31%)
Loisirs et culture	54 883	51 742	6%
Frais de financement	163 800	202 790	(19%)
Total des dépenses	1 101 000	1 122 000	(2%)

Taux de taxe /100\$	2023	2022	%
Taux de base	.8784	.8528	3%
Règlement d'emprunt	.1242	.1242	0%
Service de police	.0869	.0828	5%
Loisir municipal	.0927	.0927	0%
Entretien des chemins d'hiver	.2350	-	-

Répartition des dépenses 2023



Points saillants du budget 2023

- Diminution importante des revenus suite à une baisse prévue de subventions pour l'année 2023, et augmentation constante des dépenses dites incompressibles imposées à la Municipalité et qui sont hors de son contrôle comme, à titre d'exemples, les quote-parts versées à la MRC de Témiscouata, pour divers services, et à la RIDT pour le transport des déchets, du recyclage et l'entretien de l'ÉcoCentre (augmentation importante de 18% en 2023 par rapport à 2022); le service de police et d'incendie; les services de téléphonie et d'électricité, etc.
- Augmentation significative de 120% des coûts reliés au contrat d'entretien des chemins d'hiver pour la saison 2022-2023, comparativement à la saison 2021-2022.. Conséquence de cette augmentation et dans le but d'équilibrer son budget pour l'année 2023, la Municipalité n'avait aucune autre alternative que d'imposer une nouvelle taxe spéciale au taux de .02350 du 100\$ d'évaluation pour couvrir une partie de cette augmentation.
- Dans l'élaboration du budget pour l'année 2023, afin d'équilibrer ses dépenses par rapport à ses revenus, la Municipalité n'avait d'autres choix que d'affecter une somme de 142 700\$ puisée dans son fonds de réserve des surplus annuels non affectés des dernières années et ce, afin d'éviter d'imposer une charge fiscale supplémentaire pour les contribuables. En conséquence, pour éviter d'utiliser cette somme afin d'éponger un déficit éventuel pour l'année financière 2023, la Municipalité devrait limiter ses dépenses à une somme totale de 959 000\$ en 2023.
- Conséquence des contraintes budgétaires pour l'année 2023, baisse importante des dépenses de 31% reliées à l'aménagement, urbanisme et développement par rapport à 2022 due au fait qu'il n'y a aucune somme affectée cette année dans le cadre des programmes d'aide financière aux particuliers et aux entreprises qui désirent s'installer dans la Municipalité.

Le retour du Souper des acériculteurs
Après 2 ans d'absence, le populaire Souper des acériculteurs est de retour en 2023 avec une formule simplifiée. Le souper se tiendra le samedi 27 mai 2023.
Plus d'informations à venir!

Les taxes municipales peuvent être acquittées selon les modalités de paiement ci-après énumérées: En argent, par chèque, chèque postdaté ou par paiement direct au guichet des caisses Desjardins, par Accès D selon les coordonnées suivantes : **Nom du fournisseur:** Municipalité de Saint-Athanase, **Catégorie:** Taxes municipales, **Référence :** Matricule de 16 chiffres précédé de la lettre F.

SI VOUS ÊTES DÉJÀ INSCRIT À ACCÈS D, VOUS DEVEZ VÉRIFIER LA CONFORMITÉ DE VOTRE NUMÉRO MATRICULE AVEC CELUI APPARAISSANT SUR VOTRE COMPTE DE TAXES

VARIATION DES TAUX DE TAXATION DE SERVICE POUR 2023

	2023	2022
Ordures et matières recyclables	200 \$	170 \$
Chalet lac des Huards	100 \$	85 \$
Vidange des installations septiques (Résidence et commerce)	120 \$	105 \$
Vidange des installations septiques (Chalet saisonnier et érablière)	60 \$	52 \$

VALEUR FONCIÈRE IMPOSABLE

Le budget pour l'année 2023 a été préparé en se basant sur une assiette foncière imposable de 26 146 000 \$, en date du 19 novembre 2022, soit une hausse de 1,3% par rapport à l'année 2021. Elle est répartie comme suit :

- 163 résidentielles
- 142 agricoles – exploitations forestières
- 6 commerces et services
- 33 chalets, maisons de villégiatures
- 57 immeubles non-exploités

Valeur moyenne des immeubles : 65 693 \$ (hausse de ,6%)

POPULATION

Selon le décret du 21 décembre 2022, le dénombrement de notre population a augmenté de 7 citoyens en 2022. Elle se chiffre maintenant à **318 citoyens**.

Municipalité de Saint-Athanase
6081, chemin de l'Église
Saint-Athanase (Québec) G0L 2L0
Horaire du bureau municipal :
Du lundi au jeudi : 9 h à 12 h – 13 h à 16 h
Le vendredi : 9 h à midi
De juin à septembre : Fermé le vendredi